

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte und Alterthumskunde =
Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses

Band: 2 (1861-1866)

Heft: 8-1

Artikel: Monnaie de Jacques Mandelle comte de Macagno

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-544633>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

eu le bonheur de retrouver. Loin d'ignorer les falsifications qui ont été faites, et dont il est assez curieux de conserver quelques échantillons comme spécimen des faux, il est cependant certaines types sur lesquels l'appréciation peut différer. L'emplacement de Concise n'a du reste pas encore dit son dernier mot.

Lausanne, le 10 décembre 1861.

Fréd. Troyon.

Château de César, Champ de la bataille, Fossés de César, Bélon — Localités du Canton de Vaud.

Il a déjà été fait mention dans le numéro de décembre 1861 (pag. 69.), de l'Indicateur, de la ruine dite *Château de César*. Le chemin qui y conduit est en partie taillé dans le roc; on remarque un peu au dessus de ces ruines, une profonde excavation qui doit avoir été fait il y a peu d'années par des chercheurs de trésors.

Le champ de la bataille est entre Valayres sous Rances et Sergey, au pied du Jura. On y a trouvé éparses un grand nombre de balles de fer ou biscaïens, de la grosseur d'une noix, et quelques objets en fer, dont une lance, qui ont été détruits. Comme cette localité est près de l'ancienne route d'Orbe à Jougne, il serait possible qu'il se soit livré là quelque escarmouche à l'époque des guerres de Bourgogne.

Les Fossés de César sont à une demi-lieue de Lignerolles près de la grande route de France et de la ferme de Daillay, dans un petit bois dominant un profond ravin à l'occident et la rivière d'Orbe au midi. On n'y remarque que quelques trous circulaires de 3 à 4 pieds de profondeur sur 7 à 10 de diamètre, des amas de pierres et dans les champs voisins, deux espèces de terrasses ou parapets se dirigeant parallèlement à la rivière mais qui peuvent n'être qu'un accident naturel du terrain. Pas traces de murs, de mortier ou de tuiles romaines. Le propriétaire de ce bois a trouvé il y a un an, près de ces creux, en y faisant un *sondage*, une monnaie d'or qui a été achetée à Orbe par un étranger, à un prix très élevé. Je n'ai point pu voir cette monnaie et j'ignore de quelle époque elle était. — Plusieurs localités du Canton de Vaud portent le nom de Bélon ou Bolens (on connaît dans le Canton de Fribourg le Tronche-Belon). Ce mot qu'on croyait pouvoir dériver de Bel ou Belinus, doit signifier tout simplement en patois Vaudois: *Ovale alongé* et n'aurait point, dans ce cas, la noble origine qu'on lui assigne. B.

Par erreur du xylographe la première lettre de l'inscription romaine de Baumes, publiée dans l'Indicateur de 1861 No. 4 (Déc. pag. 69) a été rendue par un V; à la place d'un N qui se trouve sur la pierre.

Monnaie de Jacques Mandello comte de Macagno.

L'Indicateur a publié, en septembre 1855 (p. 39), une curieuse monnaie appartenant à Monsieur E. Hirzel de Zurich; sa ressemblance avec les Schillings de Lucerne et sa légende inconnue laissaient au propriétaire de cette pièce un doute complet sur son attribution.

L'étude particulière à laquelle je me suis livré de cette branche de la numismatique m'a fait reconnaître de suite que la monnaie en question appartenait à la série nombreuse des imitations italiennes des 16^e et 17^e siècles.

A cette époque une foule de petits princes jouissant plus ou moins régulièrement du droit de battre monnaie, cherchaient, en dehors de la fabrication légitime, des bénéfices criminels dans l'imitation des types étrangers et l'émission de ces espèces chez les pays voisins.

Le nord de l'Italie fourmillait de ces faussaires souverains.

Les seigneurs de Desana, Masserano, Crepacore, Montanaro, Frinco, Coconnato, Castiglione, Correggio, Novellara, Sabionetta et Bozzolo, San Benigno, Lavagna, Fosdinovo, ont copié jusqu'aux monnaies des peuples les plus éloignés; plus d'une fois ils ont cherché à imiter nos monnaies suisses et principalement celles des localités qui avoisinent la frontière italienne.

C'est ainsi que nous connaissons les imitations de la petite monnaie de Sébastien de Montfaucon évêque de Lausanne, et celles d'Adrien de Riedmatten évêque du Valais.

Il était réservé en quelque sorte à un prince voisin des Grisons de copier le blutzger de Coire et le schilling de Lucerne. Je veux parler du comte de Macagno, Jacques Mandello, auteur de la monnaie appartenant à Mr. E. Hirzel. Jacques Mandello dont on connaît déjà un certain nombre de pièces publiées par Mr. de Köhne dans la Revue de Petersbourg et Mr. Châlon dans la Revue Belge, était prince souverain d'un petit territoire situé près du lac Majeur.

Toutes les pièces de Macagno connues jusqu'ici portent la date 1622, ce qui donne un intérêt nouveau à celle de Mr. Hirzel datée de 1623, ce me semble.

Il est facile de lire dès lors la légende: MON. COM. MAC. I. CVR. R. Quant au commencement, on y distingue: Moneta Comitum Macagni; mais j'avoue que la suite m'échappe.

SANCT. ALODIVS. DEF. signifie Sanctus Alodius defensor. St. Alodius ou St. Aleu est ici placé seulement à cause de la ressemblance du nom avec celui de Leodegarius patron de Lucerne. Déjà les comtes de Desana en imitant les schilling de Lucerne avaient introduit le nom de Sanctus Leonardus dans la même intention.

On en trouve plusieurs exemples dans l'ouvrage de Gazzera sur les monnaies des Tizzoni Comtes de Desana.

Toutes ces imitations ont du successivement être signalées dès l'époque de leur émission. Leur décri et leur destruction qui en était la conséquence immédiate les rendent assez rares aujourd'hui et les font rechercher des collectionneurs.

Paris, 20 novembre 1861.

Arnold Morel-Fatio.

Il serait à désirer qu'un examen minutieux de toutes nos monnaies suisses de 1550 à 1700 mit au jour quelque autre imitation des fabriques d'Italie.

Reliquienkästchen von Glarus.

Die Sammlung der antiquarischen Gesellschaft in Zürich enthält unter andern Zeichnungen diejenige, von welcher wir auf beiliegender Kupfertafel I. Fig. 2—5 unsern Lesern eine Copie (in verkleinertem Massstabe) vorlegen.